

Bollé Safety, fabricant français d'équipements de protection individuelle (EPI) spécialisé dans la protection oculaire, annonce le lancement de ProLaser, une nouvelle technologie de verres destinée aux professionnels de la défense et de la sécurité. Cette gamme fait suite au lancement de **MY6**, la lunette balistique de la marque, commercialisée l'année précédente.

Une réponse à la multiplication des incidents laser

L'utilisation de dispositifs laser s'est répandue ces dernières années, aussi bien dans des contextes civils — lors de manifestations avec des pointeurs laser commerciaux — que militaires, avec le recours à des lasers de haute puissance sur le terrain. Les personnels exposés incluent les militaires, les forces spéciales, les unités d'intervention, les forces de l'ordre et les pilotes de ligne. Les effets sur la vision peuvent aller de la perturbation temporaire aux dommages oculaires permanents.

ProLaser a été conçu pour bloquer certaines longueurs d'onde laser dangereuses tout en maintenant un niveau de transmission de lumière visible (VLT) suffisant pour permettre une vision utilisable en opération. L'équilibre entre cette transmission et la densité optique (OD) constitue le principe technique central de la solution.

Deux versions selon le type de menace :

- **Emerald**, conçue pour les environnements militaires, filtre les longueurs d'onde à 400 nm (violet), 694 nm (rouge rubis) et 1064 nm (infrarouge proche), avec une densité optique $OD \geq 4$ sur ces plages. Ces longueurs d'onde correspondent aux lasers utilisés dans les systèmes de défense et de ciblage.



- **Topaz**, destinée à la protection contre les lasers commerciaux courants, filtre les longueurs d'onde à 400 nm (violet) et 532 nm (vert), avec une densité optique $OD \geq 4$. Ces longueurs d'onde sont caractéristiques des pointeurs laser grand public.



Caractéristiques techniques

Les verres ProLaser sont fabriqués en polycarbonate optique. Ils sont interchangeables afin de permettre une adaptation à différentes conditions d'environnement et de niveaux de menace. Un traitement anti-buée et anti-rayures est intégré. La technologie est certifiée selon les normes balistiques MIL-PRF-32432A et STANAG 2920 V50, et testée selon les exigences d'impact de la norme EN166.

ProLaser est compatible avec la lunette balistique MY6 de Bollé Safety Standard Issue, qui accepte également l'ensemble des teintes CSP de la gamme (Clear, Smoke, Amber, Copper, Vermillion). Un insert pour verres correcteurs est par ailleurs proposé pour les utilisateurs ayant besoin d'une correction visuelle. Cet insert prend en charge des corrections jusqu'à 5 dioptries et est compatible avec toutes les teintes MY6.